«Réaction de Jean-Marie Bockel suite aux révélations d'Edward Snowden (programme Prism) »

Réaction de Jean-Marie Bockel suite aux révélations d'Edward (programme Prism)

Jean-Marie Bockel, Sénateur du Haut-Rhin, Ancien ministre, auteur d'un rapport d'information sur la cyberdéfense prése Commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées du Sénat en juillet 2012, tient à réagir aux nouvelle dans le cadre de l'affaire « Snowden ».

Selon l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel*, le programme d'espionnage américain *PRISM*, piloté par la *National Security Ager* effet visé un certain nombre de pays alliés des Etats-Unis, dont la France, mais également les institutions de l'Union européenne

Ces informations communiquées par l'ex-informaticien de la NSA Edward Snowden attestent, s'il en était besoin, de l'amp américaines dans le domaine de l'interception et de l'espionnage des données, où la NSA – qui vient d'ailleurs d'inaugurer une dans l'Utah – joue le rôle de « grandes oreilles » des Etats-Unis…

Certes, ces révélations vont sans nul doute avoir dans un premier temps des conséquences diplomatiques, et les Amério temporiser pour le moment, auront très prochainement des explications à fournir à la Communauté internationale.

Mais plus globalement, cette affaire confirme pour Jean-Marie Bockel l'importance de renforcer en France les moyens dédiés à particulier au sein de l'appareil d'Etat, des armées et des opérateurs d'importance vitale (OIV). Il sera ainsi particulièrement vigila de la future Loi de programmation militaire en la matière afin de garantir la mise en œuvre des orientations du Livre Blanc internationale n'est pas exclue dans le cyberespace, elle passe tout d'abord par une posture nationale crédible !

Cette affaire souligne enfin la nécessité pour l'Union européenne de mieux prendre en compte les enjeux majeurs liés à la sécur des systèmes d'information. A cet égard, Jean-Marie Bockel rappelle la publication le 07 février dernier d'une nouvelle straté cybersécurité, dont la mise en application doit se faire au plus vite.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE